

**SYNDICAT MIXTE
DU PAYS
DE SAINTONGE ROMANE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITE SYNDICAL N° CS 09/2026**

CHARENTE-MARITIME
Arrondissement
de Saintes

L'an deux mille vingt-six, le dix neuf mai à 18h, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session à l'annexe du Conseil Départemental à Saintes, sous la présidence de Pierre TUAL, Président du Pays de Saintonge Romane.

Date de convocation : le 12 mai 2026

Nombre de membres :

en exercice : 80
présents : 71
votants : 72
pouvoirs : 1

Étaient présents mesdames et messieurs :

Nicolas DURLICQ, Nadine BONDON, Olivier MACAUD, Nelly GAUTHIER, Alain DESTREGUIL, Eric PANNAUD, Jean-Luc FOURRE, Florian MARCHAIS, Stéphane GOMEZ, Barbara BELLUC, Sylvie BARDEY, Véronique FRADIN, Laurence HARM, Gaby TOUZINAUD, Cécile DAUGAS, Laurent MICHAUD, Francis GRELLIER, Géraldine CUSSAC, Thierry AUDEBERT, Aurélien BOSSE, Régis MASSIAS, Patrice SALLAFRANQUE, Thierry MALLARD, Jérôme GARDELLE, Alexandre BOULOUMOU, Nicole RAMBAUD, Philippe CHASSERIAU, Florence FELLER, Frédéric PIVOIN, Francis ROTURIER, Véronique LAPREE, Anaïs MORICET, Philippe ROUET, Mireille POLLET, Lionel DURAND, Patrick CHALMETTE, Pierre TUAL (mandataire de Bruno DRAPRON), Marine MONGET, Alexandre SCHNEIDER, Mathieu BOURRIER, Eric OSSWALD, Marie-Line CHAUVET, Philippe SOULISSE, Jean-Yves CORNET, Eric LE GALL, Patrick SOITEL, Chantal COUSSOT, Sylvie BEGIN, Pascal MAURAT, Eric LOUGE, Joël TERRIEN, Pierre DIETZ, Amma BERDAÏ, Jean-Charles LANGLAIS, Isabelle CLAVEL, Romain ROUAN, Alain RENOUX, Alain GUERIN, Lyliane SIGNAT, Christian BARBIER, Christine MILLERAND, Chantal GORNET, Gérard BOUTON, Sylvie MERCIER, Louissette ROLLAND, Stanislas CAILLAUD, Thierry CARPENTIER, Armelle BATARD, Angélique GRIMARD, Laurence BEGEY, Roger COUTURE.

Objet :

Élection du Président

Acte rendu exécutoire
après publication ou
affichage ou notification
aux intéressés ainsi
qu'après transmission
au service de légalité.

Étaient absents excusés mesdames et messieurs :

Pascal LAVERGNE, Bruno DRAPRON (pouvoir à Pierre TUAL), Philippe CALLAUD, Jean-Marc AUDOUIN, Bruno TAPON.

Secrétaire de séance : Pierre DIETZ

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-7, L. 5211-2, L. 5711-1, L. 2122-12, R. 2122-1 ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte du Pays de Saintonge Romane ;

Considérant qu'en application du dernier alinéa de l'article L 5211-9 du CGCT, à partir de l'installation de l'organe délibérant et jusqu'à l'élection du Président, les fonctions de Président sont assurées par le doyen d'âge ;

Considérant que, à la suite des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, les conseils municipaux ont été renouvelés ;

Considérant que les conseillers communautaires ont été désignés conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection du nouveau Président du syndicat Mixte du Pays de Saintonge Romane ;

Considérant que l'élection du Président a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue aux deux premiers tours, puis à la majorité relative au troisième tour ;

Considérant que le bureau de vote a été constitué des assesseurs

Considérant la candidature de Monsieur Pierre TUAL ;

Considérant les résultats du premier tour de scrutin :

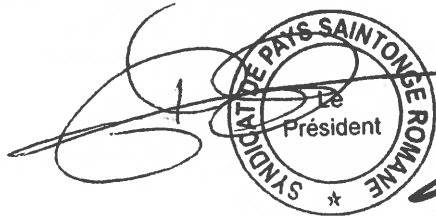
- Nombre de votants : 72
- Nombre de suffrages nuls et blancs : 9
- Nombre de suffrages exprimés : 63
- Majorité absolue : 32

Candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Pierre TUAL	62	Soixante deux
Monsieur Pierre DIETZ	1	Un

Monsieur Pierre TUAL, ayant obtenu la majorité des voix, le Comité Syndical le proclame Président et le déclare installé dans ses fonctions.

Fait et délibéré le 19 mai 2026

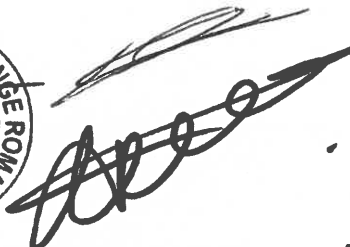
Le Président et
délégué le plus âgé,



A circular stamp of the 'SYNDICAT DES PAYS SAINTONGE ROMANE' is placed over the signature. The stamp contains the text 'Le Président' and a small star at the bottom.

Pierre TUAL

Les assesseurs



Anaïs MORICET et
Romain ROUAN

Le secrétaire du bureau
de vote



Alexandre BOULOUMOU

Le secrétaire de séance



Pierre DIETZ

**SYNDICAT MIXTE
DU PAYS
DE SAINTONGE ROMANE**

REÇU EN PREFECTURE

Le 27/05/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-017-251710562-20260519-0_10_2026-0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITE SYNDICAL N° CS 10/2026**

CHARENTE-MARITIME
Arrondissement
de Saintes

L'an deux mille vingt-six, le dix neuf mai à 18h, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session à l'annexe du Conseil Départemental à Saintes, sous la présidence de Pierre TUAL, Président du Pays de Saintonge Romane.

Date de convocation : le 12 mai 2026

Nombre de membres :

en exercice : 80
présents : 71
votants : 72
pouvoirs : 1

Étaient présents mesdames et messieurs :

Nicolas DURLICQ, Nadine BONDON, Olivier MACAUD, Nelly GAUTHIER, Alain DESTREGUIL, Eric PANNAUD, Jean-Luc FOURRE, Florian MARCHAIS, Stéphane GOMEZ, Barbara BELLUC, Sylvie BARDEY, Véronique FRADIN, Laurence HARM, Gaby TOUZINAUD, Cécile DAUGAS, Laurent MICHAUD, Francis GRELLIER, Géraldine CUSSAC, Thierry AUDEBERT, Aurélien BOSSE, Régis MASSIAS, Patrice SALLAFRANQUE, Thierry MALLARD, Jérôme GARDELLE, Alexandre BOULOUMOU, Nicole RAMBAUD, Philippe CHASSERIAU, Florence FELLER, Frédéric PIVOIN, Francis ROTURIER, Véronique LAPREE, Anaïs MORICET, Philippe ROUET, Mireille POLLET, Lionel DURAND, Patrick CHALMETTE, Pierre TUAL (mandataire de Bruno DRAPRON), Marine MONGET, Alexandre SCHNEIDER, Mathieu BOURRIER, Eric OSSWALD, Marie-Line CHAUVET, Philippe SOULISSE, Jean-Yves CORNET, Eric LE GALL, Patrick SOITEL, Chantal COUSSOT, Sylvie BEGIN, Pascal MAURAT, Eric LOUGE, Joël TERRIEN, Pierre DIETZ, Amma BERDAÏ, Jean-Charles LANGLAIS, Isabelle CLAVEL, Romain ROUAN, Alain RENOUX, Alain GUERIN, Lyliane SIGNAT, Christian BARBIER, Christine MILLERAND, Chantal GORNET, Gérard BOUTON, Sylvie MERCIER, Louissette ROLLAND, Stanislas CAILLAUD, Thierry CARPENTIER, Armelle BATARD, Angélique GRIMARD, Laurence BEGEY, Roger COUTURE.

Objet :

**Nombre de Vice-Présidents
et autres membres du
Bureau**

Étaient absents excusés mesdames et messieurs :

Pascal LAVERGNE, Bruno DRAPRON (pouvoir à Pierre TUAL), Philippe CALLAUD, Jean-Marc AUDOUIN, Bruno TAPON.

Acte rendu exécutoire
après publication ou
affichage ou notification
aux intéressés ainsi
qu'après transmission
au service de légalité.

Secrétaire de séance : Pierre DIETZ

Le Président, expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 5211-10 ;
Vu les statuts du Pays de Saintonge Romane ;
Vu la délibération n°09/2026 du Comité Syndical en date du 19 mai 2026 relative à l'élection du Président ;

Considérant que le Président Pays de Saintonge Romane a été élu en date du 19 mai 2026

Considérant que le bureau d'un syndicat mixte est composé du Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents et, le cas échéant, d'autres membres ;

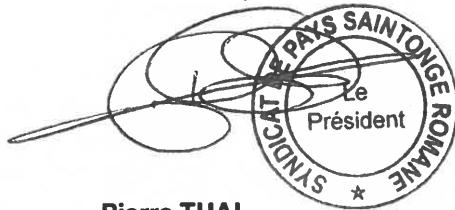
Considérant que le nombre de Vice-Présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze Vice-Présidents ;

Considérant que le nombre des "autres membres" n'est en revanche pas limité par les textes.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, avec 71 voix pour et 1 abstention :
Décide de fixer le nombre de Vice-Présidents à 4 et les autres membres du Bureau seront au nombre de 8.

Fait et délibéré le 19 mai 2026

Le Président,



Pierre TUAL

Le secrétaire de séance



Pierre DIETZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL N° CS 11/2026

CHARENTE-MARITIME
Arrondissement
de Saintes

L'an deux mille vingt-six, le dix neuf mai à 18h, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session à l'annexe du Conseil Départemental à Saintes, sous la présidence de Pierre TUAL, Président du Pays de Saintonge Romane.

Date de convocation : le 12 mai 2026

Nombre de membres :

en exercice : 80
présents : 71
votants : 72
pouvoirs : 1

Étaient présents mesdames et messieurs :

Nicolas DURLICQ, Nadine BONDON, Olivier MACAUD, Nelly GAUTHIER, Alain DESTREGUIL, Eric PANNAUD, Jean-Luc FOURRE, Florian MARCHAIS, Stéphane GOMEZ, Barbara BELLUC, Sylvie BARDEY, Véronique FRADIN, Laurence HARM, Gaby TOUZINAUD, Cécile DAUGAS, Laurent MICHAUD, Francis GRELLIER, Géraldine CUSSAC, Thierry AUDEBERT, Aurélien BOSSE, Régis MASSIAS, Patrice SALLAFRANQUE, Thierry MALLARD, Jérôme GARDELLE, Alexandre BOULOUMOU, Nicole RAMBAUD, Philippe CHASSERIAU, Florence FELLER, Frédéric PIVOIN, Francis ROTURIER, Véronique LAPREE, Anaïs MORICET, Philippe ROUET, Mireille POLLET, Lionel DURAND, Patrick CHALMETTE, Pierre TUAL (mandataire de Bruno DRAPRON), Marine MONGET, Alexandre SCHNEIDER, Mathieu BOURRIER, Eric OSSWALD, Marie-Line CHAUVET, Philippe SOULISSE, Jean-Yves CORNET, Eric LE GALL, Patrick SOITEL, Chantal COUSSOT, Sylvie BEGIN, Pascal MAURAT, Eric LOUGE, Joël TERRIEN, Pierre DIETZ, Amma BERDAÏ, Jean-Charles LANGLAIS, Isabelle CLAVEL, Romain ROUAN, Alain RENOUX, Alain GUERIN, Lyliane SIGNAT, Christian BARBIER, Christine MILLERAND, Chantal GORNET, Gérard BOUTON, Sylvie MERCIER, Louissette ROLLAND, Stanislas CAILLAUD, Thierry CARPENTIER, Armelle BATARD, Angélique GRIMARD, Laurence BEGEY, Roger COUTURE.

Objet :
**Élection des membres du
Bureau**

Acte rendu exécutoire
après publication ou
affichage ou notification
aux intéressés ainsi
qu'après transmission
au service de légalité.

Étaient absents excusés mesdames et messieurs :

Pascal LAVERGNE, Bruno DRAPRON (pouvoir à Pierre TUAL), Philippe CALLAUD, Jean-Marc AUDOUIN, Bruno TAPON.

Secrétaire de séance : Pierre DIETZ

Le Président expose

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-4, L. 2122-7, L. 5211-2, L. 5711-1 et suivants ;

Vu le CGCT, notamment les articles L. 5211-10 et L. 5211-1 et suivants.

Vu les statuts du Syndicat Mixte du Pays de Saintonge Romane ;

Vu la délibération n°10/2026 du Pays de Saintonge Romane instaurant le nombre de 4 Vice-Présidents et 8 autres membres du Bureau.

Considérant que, à la suite des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, les conseils municipaux ont été renouvelés ;

Considérant que les conseillers communautaires ont été désignés conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que le Comité Syndical a été convoqué en vue de son installation conformément aux dispositions de l'article L.5211-8 du CGCT ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'élection des Vice-Présidents du Bureau ;

Considérant que le Comité Syndical a fixé à 13 le nombre de membres du Bureau ;

Considérant que les Vice-Présidents et les éventuels autres membres du Bureau sont élus au scrutin secret uninominal à la majorité absolue ;

Considérant que le bureau de vote a été constitué des assesseurs

ÉLECTION DU PREMIER VICE-PRÉSIDENT PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Considérant la candidature de Monsieur Stanislas CAILLAUD ;

Considérant les résultats du premier tour de scrutin :

- Nombre de votants : 72
- Nombre de suffrages nuls et blancs : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 67
- Majorité absolue : 34

Candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Stanislas CAILLAUD	66	Soixante six
Pierre DIETZ	1	Un

Monsieur Stanislas CAILLAUD ayant obtenu la majorité des voix, le Comité Syndical le proclame 1^{er} Vice-Président et le déclare installé dans ses fonctions.

ÉLECTION DU DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Considérant la candidature de Monsieur Philippe ROUET ;

Considérant les résultats du premier tour de scrutin :

- Nombre de votants : 72
- Nombre de suffrages nuls et blancs : 7
- Nombre de suffrages exprimés : 65
- Majorité absolue : 33

Candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Philippe ROUET	64	Soixante quatre
Ammar BERDAÏ	1	Un

Monsieur Philippe ROUET ayant obtenu la majorité des voix, le Comité Syndical le proclame 2^{ème} Vice-Président et le déclare installé dans ses fonctions.

**ÉLECTION DU TROISIÈME VICE-PRÉSIDENT
PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Considérant la candidature de Monsieur Philippe SOULISSE ;

Considérant les résultats du premier tour de scrutin :

- Nombre de votants : 72
- Nombre de suffrages nuls et blancs : 4
- Nombre de suffrages exprimés : 68
- Majorité absolue : 35

Candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Philippe SOULISSE	67	Soixante sept
Monsieur Pierre DIETZ	1	Un

Monsieur Philippe SOULISSE ayant obtenu la majorité des voix, le Comité Syndical le proclame 3^{ème} Vice-Président et le déclare installé dans ses fonctions.

Départ de Jérôme GARDELLE (La Jard).

**ÉLECTION DU QUATRIÈME VICE-PRÉSIDENT
PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Considérant la candidature de Monsieur Pierre DIETZ ;

Considérant les résultats du premier tour de scrutin :

- Nombre de votants : 71
- Nombre de suffrages nuls et blancs : 6
- Nombre de suffrages exprimés : 65
- Majorité absolue : 33

Candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Pierre DIETZ	64	Soixante quatre
Monsieur Pierre TUAL	1	Un

Monsieur Pierre DIETZ ayant obtenu la majorité des voix, le Comité Syndical le proclame 4^{ème} Vice-Président et le déclare installé dans ses fonctions.

Départ de Barbara BELLUC (Colombiers)

**ÉLECTION DU 1^{er} MEMBRE DU BUREAU
PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Considérant la candidature de Madame Cécile DAUGAS ;

Considérant les résultats du premier tour de scrutin :

- Nombre de votants : 70
- Nombre de suffrages nuls et blancs : 3
- Nombre de suffrages exprimés : 67
- Majorité absolue : 34

Candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Madame Cécile DAUGAS	66	Soixante six
Monsieur Pierre TUAL	1	Un

Madame Cécile DAUGAS ayant obtenu la majorité des voix, le Comité Syndical le proclame 1^{er} membre du Bureau et le déclare installé dans ses fonctions.

**ÉLECTION DU 2^{ème} MEMBRE DU BUREAU
PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Considérant la candidature de Monsieur Eric LE GALL ;

Considérant les résultats du premier tour de scrutin :

- Nombre de votants : 70
- Nombre de suffrages nuls et blancs : 4
- Nombre de suffrages exprimés : 66
- Majorité absolue : 34

Candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Eric LE GALL	66	Soixante six

Monsieur Eric LE GALL ayant obtenu la majorité des voix, le Comité Syndical le proclame 2^{ème} membre du Bureau et le déclare installé dans ses fonctions.

**ÉLECTION DU 3^{ème} MEMBRE DU BUREAU
PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Considérant la candidature de Monsieur Romane ROUAN ;

Considérant les résultats du premier tour de scrutin :

- Nombre de votants : 70
- Nombre de suffrages nuls et blancs : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 62
- Majorité absolue : 32

Candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Romane ROUAN	62	Soixante deux

Monsieur Romane ROUAN ayant obtenu la majorité des voix, le Comité Syndical le proclame 3^{ème} membre du Bureau et le déclare installé dans ses fonctions.

Monsieur ROUAN ayant été nommé assesseur du bureau de vote, il s'abstient dans cette mission pour ce tour. Monsieur DIETZ le remplace pour le dépouillement des bulletins de vote et la proclamation du résultat.

**ÉLECTION DU 4^{ème} MEMBRE DU BUREAU
PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Considérant la candidature de Gaby TOUZINAUD ;

Considérant les résultats du premier tour de scrutin :

- Nombre de votants : 70
- Nombre de suffrages nuls et blancs : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 65
- Majorité absolue : 33

Candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Gaby TOUZINAUD	65	Soixante cinq

Gaby TOUZINAUD ayant obtenu la majorité des voix, le Comité Syndical le proclame 4^{ème} membre du Bureau et le déclare installé dans ses fonctions.

**ÉLECTION DU 5^{ème} MEMBRE DU BUREAU
PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Considérant la candidature de Monsieur Eric LOUGE ;

Considérant les résultats du premier tour de scrutin :

- Nombre de votants : 70
- Nombre de suffrages nuls et blancs : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 65
- Majorité absolue : 33

Candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Eric LOUGE	65	Soixante cinq

Monsieur Eric LOUGE ayant obtenu la majorité des voix, le Comité Syndical le proclame 5^{ème} membre du Bureau et le déclare installé dans ses fonctions.

**ÉLECTION DU 6^{ème} MEMBRE DU BUREAU
PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Considérant la candidature de Monsieur Gérard BOUTON ;

Considérant les résultats du premier tour de scrutin :

- Nombre de votants : 70
- Nombre de suffrages nuls et blancs : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 65
- Majorité absolue : 33

Candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Gérard BOUTON	65	Soixante cinq

Monsieur Gérard BOUTON ayant obtenu la majorité des voix, le Comité Syndical le proclame 6^{ème} membre du Bureau et le déclare installé dans ses fonctions.

**ÉLECTION DU 7^{ème} MEMBRE DU BUREAU
PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Considérant la candidature de Monsieur Alain RENOUX ;

Considérant les résultats du premier tour de scrutin :

- Nombre de votants : 70
- Nombre de suffrages nuls et blancs : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 65
- Majorité absolue : 33

Candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Alain RENOUX	65	Soixante cinq

Monsieur Alain RENOUX ayant obtenu la majorité des voix, le Comité Syndical le proclame 7^{ème} membre du Bureau et le déclare installé dans ses fonctions.

**ÉLECTION DU 8^{ème} MEMBRE DU BUREAU
PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Considérant la candidature de Monsieur Pascal LAVERGNE ;

Considérant les résultats du premier tour de scrutin :

- Nombre de votants : 70
- Nombre de suffrages nuls et blancs : 10
- Nombre de suffrages exprimés : 60
- Majorité absolue : 31

Candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Pascal LAVERGNE	60	Soixante

Monsieur Pascal LAVERGNE ayant obtenu la majorité des voix, le Comité Syndical le proclame 8^{ème} membre du Bureau et le déclare installé dans ses fonctions.

Fait et délibéré le 19 mai 2026

Le Président et
délégué le plus âgé,

Pierre TUAL

Les assesseurs

**Anaïs MORICET et
Romain ROUAN**

Le secrétaire du Bureau
de vote

Alexandre BOULOUMOU

Le secrétaire de séance et
assesseur remplaçant pour
vote du 3^{ème} membre du
Bureau

Pierre DIETZ

DÉPARTEMENT
DE
LA CHARENTE-
MARITIME

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE SAINTONGE ROMANE

ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DES VICE-PRÉSIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

FEUILLE DE PROCLAMATION annexée au procès-verbal de l'élection

NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS

(Dans l'ordre de leur élection)

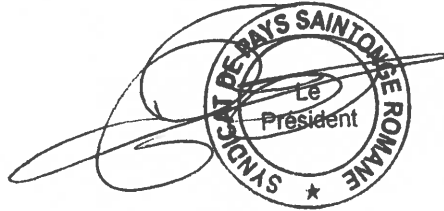
Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Fonction ¹	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)
M.	TUAL Pierre	08/12/1946	PRESIDENT	62
M.	CAILLAUD Stanislas	04/12/1978	1 ^{er} VICE-PRESIDENT	66
M.	ROUET Philippe	19/01/1951	2 ^{ème} VICE-PRESIDENT	64
M.	SOULISSE Philippe	17/07/1954	3 ^{ème} VICE-PRESIDENT	67
M.	DIETZ Pierre	28/10/1968	4 ^{ème} VICE-PRESIDENT	64
Mme	DAUGAS Cécile	18/04/1979	1 ^{er} MEMBRE DU BUREAU	66
M.	LE GALL Eric	29/01/2026	2 ^{ème} MEMBRE DU BUREAU	66
M.	ROUAN Romain	05/12/1998	3 ^{ème} MEMBRE DU BUREAU	62

¹ Préciser : Président, rang Vice-président ou rang Membre du Bureau

M.	TOUZINAUD Gaby	20/04/1953	4 ^{ème} MEMBRE DU BUREAU	65
M.	LOUGE Eric	30/03/1961	5 ^{ème} MEMBRE DU BUREAU	65
M.	BOUTON Gérard	28/08/1949	6 ^{ème} MEMBRE DU BUREAU	65
M.	RENOUX Alain	27/05/1963	7 ^{ème} MEMBRE DU BUREAU	65
M.	LAVERGNE Pascal	28/07/1960	8 ^{ème} MEMBRE DU BUREAU	60


Fait à Saintes, le 19 mai 2026

Le Président et délégué le plus âgé,



Pierre TUAL

Les assesseurs,



Anaïs MORICET et Romain ROUAN

*L'assesseur remplaçant pour vote du
3^{ème} membre du Bureau,*



Pierre DIETZ

Le secrétaire,



Alexandre BOULOUMOU

DÉPARTEMENT

Charente-Maritime

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE SAINTONGE ROMANE

ARRONDISSEMENT

Saintes

Élection des membres du
bureau du syndicat mixte fermé

Effectif légal du Syndicat Mixte : 80

Nombre de membres en exercice : 80

Nombre de membres Présent : 71

Date de la convocation : 12 mai 2026

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DU PRESIDENT, DES VICE-PRESIDENTS et autres MEMBRES DU BUREAU

L'an deux mille vingt six, le 19 du mois de Mai à 18 heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le comité syndical du Syndicat Mixte fermé du Pays de Saintonge Romane.

Étaient présents les délégués suivants (indiquer les nom et prénom d'un délégué par case) :

Nicolas	DURLICQ	BALANZAC	Titulaire	
Nadine	BONDON	BERNEUIL	Titulaire	
Claudine	DUBAN	BERNEUIL	Suppléant	
Olivier	MACAUD	BEURLAY	Titulaire	
Maryline	DURET	BEURLAY	Suppléante	
Nelly	GAUTHIER	BURIE	Titulaire	
Alain	DESTREGUIL	BUSSAC-SUR-CHARENTE	Titulaire	
Éric	PANNAUD	CHANIERS	Titulaire	
Jean-Luc	FOURRÉ	CHANIERS	Titulaire	
Florian	MARCHAIS	CHERAC	Titulaire	
Stéphane	GOMEZ	CHERMIGNAC	Titulaire	
Barbara	BELLUC	COLOMBIERS	Titulaire	
Sylvie	BARDEY	CORME-ROYAL	Titulaire	
Julien	ROCHETEAU	CORME-ROYAL	Suppléant	
Véronique	FRADIN	CRAVANS	Titulaire	
Laurence	HARM	CRAZANNES	Titulaire	
Gaby	TOUZINAUD	DOMPIERRE-SUR-CHARENTE	Titulaire	
Thierry	LEON	DOMPIERRE-SUR-CHARENTE	Suppléant	
Cécile	DAUGAS	ECOYEUX	Titulaire	
Laurent	MICHAUD	ECURAT	Titulaire	
Francis	GRELLIER	FONTCOUVERTE	Titulaire	
Géraldine	CUSSAC	GEAY	Titulaire	
Thierry	AUDEBERT	GEMOZAC	Titulaire	
Aurélien	BOSSÉE	GEMOZAC	Suppléant	
Régis	MASSIAS	JAZENNES	Titulaire	
Christine	CHEVALIER	JAZENNES	Suppléant	
Patrice	SALLAFRANQUE	LA CHAPELLE DES POTS	Titulaire	
Thierry	MALLARD	LA CLISSE	Titulaire	
Jérôme	GARDELLE	LA JARD	Suppléant	
Alexandre	BOULOUMOU	LA VALLEE	Titulaire	
Nicole	RAMBAUD	LE DOUHET	Titulaire	
Christine	PANIER	LE DOUHET	Suppléant	
Philippe	CHASSERIEAU	LE SEURE	Titulaire	
Catherine	GARREAU ROUDIER	LE SEURE	Suppléant	
Florence	FELLER	LES ESSARDS	Titulaire	
Frédéric	PIVOIN	LES GONDS	Titulaire	
Francis	ROTURIER	LUCHAT	Titulaire	
Sylvie	PAPILLON	LUCHAT	Suppléant	
Véronique	LAPRÉE	MEURSAC	Titulaire	
Anaïs	MORICET	MIGRON	Titulaire	
Sophie	HILLAIRET	MIGRON	Suppléante	
Philippe	ROUET	MONTILS	Titulaire	
Mireille	POLLET	MONTPELLIER DE MEDILLAN	Titulaire	
Lionel	DURAND	NANCRAS	Titulaire	
Patrick	CHALMETTE	NIEUL-LES-SAINTES	Titulaire	
Pierre	TUAL	PISANY	Titulaire	Mandataire de Bruno DRAPRON - Saintes

Le 27/05/2026

Application agréée E-lexp@te.com

21_DR-017-251710562-20260519-0_09_2026-0

Marine	MONGET	PLASSAY	Titulaire	
Alexandre	SCHNEIDER	PONT-L'ABBE-D'ARNOULT	Titulaire	
Jean-François	BON	PONT-L'ABBE-D'ARNOULT	Suppléant	
Mathieu	BOURRIER	PORT-D'ENVAUX	Titulaire	
Sylvain	BARREAUD	PORT-D'ENVAUX	Suppléant	
Eric	OSSWALD	PREGUILLAC	Titulaire	
Marie-Line	CHAUVET	RETAUD	Suppléant	
Philippe	SOULISSE	RIOUX	Titulaire	
Jean-Yves	CORNET	ROMEGOUX	Titulaire	
Eric	LE GALL	ROUFFIAC	Titulaire	
Patrice	SOITEL	SAINT-ANDRE-DE-LIDON	Titulaire	
Chantal	COUSSOT	SAINT-BRIS-DES-BOIS	Titulaire	
Sylvie	BEGIN,	SAINT-CESAIRE	Suppléant	
Pascal	MAURAT	SAINTE-GEMME	Suppléant	
Eric	LOUGE	SAINTE-RADEGONDE	Titulaire	
Chantal	FUMEAU	SAINTE-RADEGONDE	Suppléante	
Joël	TERRIEN	SAINTE	Titulaire	
Elisabeth	BERNIARD	SAINTE	Suppléant	
Pierre	DIETZ	SAINTE	Titulaire	
Ammar	BERDAÏ	SAINTE	Titulaire	
Jean-Charles	LANGLAIS	SAINTE	Titulaire	
Isabelle	CLAVEL	SAINTE	Titulaire	
Romain	ROUAN	SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX	Titulaire	
Alain	RENOUX	SAINT-PORCHAIRE	Titulaire	
Alain	GUÉRIN	SAINT-SIMON-DE-PELLOUAILLE	Titulaire	
Juliette	FOUCHÉ	SAINT-SIMON-DE-PELLOUAILLE	Suppléant	
Lyliane	SIGNAT	SAINT-SULPICE-D'ARNOULT	Titulaire	
Christian	BARBIER	SAINT-VAIZE	Titulaire	
Christine	MILLERAND	SOULIGNONNES	Titulaire	
Eric	BUREAU	SOULIGNONNES	Suppléant	
Chantal	GORNET	TANZAC	Titulaire	
Gérard	BOUTON	TESSON	Titulaire	
Sylvie	MERCIER	THENAC	Titulaire	
Sylvie	LIMOGES	THENAC	Suppléante	
Louissette	ROLLAND	THEZAC	Titulaire	
Stanislas	CAILLAUD	TRIZAY	Titulaire	
Thierry	CARPENTIER	VARZAY	Titulaire	
Armelle	BATARD	VENERAND	Suppléante	
Angélique	GRIMARD	VILLARS-EN-PONS	Titulaire	
Laurence	BEGEY	VILLARS-LES-BOIS	Suppléante	
Roger	COUTURE	VIROLLET	Suppléant	

Absents 1 :

Philippe	DUTREUIL	BALANZAC	Suppléant	
Junien	MANDON	BURIE	Suppléant	
Jean-Luc	MARCHAIS	BUSSAC-SUR-CHARENTE	Suppléant	
Jean-Pierre	CARTON	CHANIERS	Suppléant	ABSENT EXCUSÉ
Jacques	BERTOT	CHANIERS	Suppléant	
Arnaud	GAILLARD	CHERAC	Suppléant	
Martine	FOUQUET	CHERMIGNAC	Suppléante	
Laurent	WOZNIEZKO	COLOMBIERS	Suppléant	
Kim	BARON	COURCOURY	Titulaire	
Jean-Michel	MELLIER	COURCOURY	Suppléant	
Béatrice	AUDEBERT	CRAVANS	Suppléant	
Joana	JOAO	CRAZANNES	Suppléant	
Danièle	JAULIN	ECOYEUX	Suppléante	
Delphine	NAUDEAU	ECURAT	Suppléant	
Sylvain	LESPINASSE	FONTCOUVERTE	Suppléant	
Véronique	DE LATOUR	GEAY	Suppléante	

¹ Préciser s'ils sont excusés. Faire apparaître les procurations

le 27/05/2026

Application agréée E.legalite.com

A21_OR-017-251710562-20260519-D_09_2026-D

Sébastien	GIRAUD	GEMOZAC	Suppléant	
Xavier	COLLIGNON	GEMOZAC	Titulaire	
Pierre-Henri	JALLAIS	LA CHAPELLE DES POTS	Suppléant	
David	THEILLET	LA CLISSE	Suppléant	
Sylvie	AVIGNON	LA JARD	Titulaire	
Catherine	PÉNICHON	LA VALLEE	Suppléante	ABSENTE EXCUSÉE
Pauline	SAVARY	LES ESSARDS	Suppléante	
Christine	BOUCHERIE	LES GONDS	Suppléant	ABSENTE EXCUSÉE
Jean-Michel	CHATELIER	MEURSAC	Suppléant	
Thierry	DEMOULIN	MONTILS	Suppléant	
Béatrice	ROUDIER	MONTPELLIER DE MEDILLAN	Suppléant	
David	RAFFE	NANCRAS	Suppléant	
Mikaël	MOINET	NIEUL-LES-SAINTE	Suppléant	
Philippe	DELHOUME	PESSINES	Titulaire	
Sophie	AUTANT	PESSINES	Suppléant	
Norrédine	M'HANI	PISANY	Suppléant	
Marianne	DELPORTE	PLASSAY	Suppléante	
Philippe	BARANGER	PREGUILLAC	Suppléant	
Pascal	LAVERGNE	RETAUD	Titulaire	ABSENT EXCUSÉ
Jean-Michel	MEGRAUD	RIOUX	Suppléant	
Sandie	RIEU	ROMEGOUX	Suppléante	
Béatrice	MONNEAU-ROY	ROUFFIAC	Suppléant	
Christelle	HURTADO	SAINT-ANDRE-DE-LIDON	Suppléant	
Jannick	RICHARD	SAINT-BRIS-DES-BOIS	Suppléant	
Christelle	BASSO-FIN	SAINT-CESAIRE	Titulaire	
Jean-Yves	DRUGEON	SAINTE-GEMME	Titulaire	
Bruno	DRAPRON	SAINTES	Titulaire	ABSENT EXCUSÉ Pouvoir à Pierre TUAL - Pisany
Véronique	CAMBON	SAINTES	Suppléant	
Marie-Line	CHEMINADE	SAINTES	Titulaire	
Günter	JEDAT	SAINTES	Suppléant	
Charlotte	TOUSSAINT	SAINTES	Titulaire	
Thierry	BARON	SAINTES	Suppléant	
Philippe	CALLAUD	SAINTES	Titulaire	ABSENT EXCUSÉ
Sophie	DEBORDE	SAINTES	Suppléant	
Alain	CHARTIER	SAINTES	Suppléant	
Elisabeth	GOMBEAU	SAINTES	Suppléant	
Jean-Bernard	FORGIT	SAINTES	Suppléant	
Ludovic	NORIGEON	SAINTES	Suppléant	
Ambra	WASTERLAIN	SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX	Suppléant	
Christophe	CUISINIER	SAINT-PORCHAIRE	Suppléant	
Jean-Marc	AUDOUIN	SAINT-SAUVANT	Titulaire	ABSENT EXCUSÉ
Anne	RAYNAUD	SAINT-SAUVANT	Suppléant	ABSENTE EXCUSÉE
Anthony	TERRIERE	SAINT-SEVER-DE SAINTONGE	Titulaire	
Amandine	REYNAUD	SAINT-SEVER-DE SAINTONGE	Suppléante	
Adeline	MASSONNEAU	SAINT-SULPICE-D'ARNOULT	Suppléante	
Michel	ROUX	SAINT-VAIZE	Suppléant	
Cyril	ARRIVE	TANZAC	Suppléant	
Laurent	MORICHON	TESSON	Suppléant	
Bruno	TAPON	THAIMS	Titulaire	ABSENT EXCUSÉ
Elisabeth	MAZAT	THAIMS	Suppléante	ABSENTE EXCUSÉE
Anais	BERTET	THEZAC	Suppléant	
Marie-Claude	PELLETIER	TRIZAY	Suppléante	ABSENTE EXCUSÉE
Christian	GUILLON	VARZAY	Suppléant	
Jacques	MELLOUL	VENERAND	Titulaire	
Francis	LUDWIG	VILLARS-EN-PONS	Suppléant	
Jean-Luc	VARANCEAU	VILLARS-LES-BOIS	Titulaire	
Jean	GEAY	VIROLLET	Titulaire	

1. Installation des membres de l'assemblée délibérante

La séance a été ouverte sous la présidence de **M Pierre TUAL**, le délégué le plus âgé (en application de l'article L. 5211-9 du CGCT), qui a déclaré les membres du comité syndical cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

M Alexandre BOULOUMOU a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le comité syndical (art. L. 2121-15 du CGCT).

2. Élection du président

2.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du comité syndical a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 5211-9 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du comité syndical, a dénombré 71 délégués présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie².

Il a ensuite invité le comité syndical à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application des dispositions des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du comité syndical. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau :

Le comité syndical a désigné deux assesseurs au moins :

- Anaïs MORICET
- Romain ROUAN

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque membre du comité syndical, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par le syndicat. Le président a constaté, sans toucher l'enveloppe que le délégué l'a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des délégués qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier délégué, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné. Il en va de même pour les bulletins blancs qui sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés, mais il en est fait spécialement mention dans les résultats des scrutins. Une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc (article L. 65 du code électoral).

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 72 _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 7 _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 2 _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 63 _____
- f. Majorité absolue ³ 32 _____

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Pierre TUAL.....	62.....	Soixante deux.....
Pierre DIETZ.....	1.....	Un.....
.....
.....

² Majorité des membres en exercice de l'organe délibérant ou nouvelle convocation sans condition de quorum.

³ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁴

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

2.6. Résultats du troisième tour de scrutin ⁵

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

2.7. Proclamation de l'élection du président

M Pierre TUAL a été proclamé président et a été immédiatement installé.

3. Élection des vice-présidents

Sous la présidence de M Pierre TUAL élu(e) président (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le comité syndical a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que celles du maire (art L 2122-7 du CGCT), au scrutin majoritaire uninominal.

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou plusieurs autres membres.

Le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents.

Toutefois, si l'application de cette règle conduit à fixer à moins de quatre le nombre des vice-présidents, ce nombre peut être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte des dispositions précédentes, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze.

Au vu de ces éléments, le comité syndical à **71 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention**,

décide de fixer à **4** le nombre de vice-présidents

Le cas échéant, le nombre des autres membres du bureau est, quant à lui, fixé à **8**

⁴ Ne pas remplir les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁵ Ne pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.1. Élection du premier vice-président

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 72 _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 4 _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 1 _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 67 _____
- f. Majorité absolue ⁴ 34 _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Stanislas CAILLAUD	66	Soixante six
Pierre DIETZ	1	Un
.....
.....
.....

3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁶

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... _____
- f. Majorité absolue ⁴ _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁷

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... _____
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d) _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.1.4. Proclamation de l'élection du premier vice-président

M Stanislas CAILLAUD a été proclamé premier vice-président et immédiatement installé.

⁶ Ne pas remplir les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁷ Ne pas remplir le 3.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.2. Élection du deuxième vice-président

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 72
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 5
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 65
- f. Majorité absolue ⁴ 33

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Philippe ROUET	64	Soixante quatre
Ammar BERDAÏ.....	1	Un
.....
.....
.....

3.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁸

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

M Philippe ROUET a été proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.

⁸ Ne pas remplir les 3.2.2 et 3.2.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁹ Ne pas remplir le 3.2.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.3. Élection du troisième vice-président

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) **72**
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) **4**
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... **68**
- f. Majorité absolue ⁴ **35**

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Philippe SOULISSE	67	Soixante sept
Pierre DIETZ	1	Un
.....
.....

3.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹⁰

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹¹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième vice-président

M Philippe SOULISSE a été proclamé troisième vice-président et immédiatement installé.

¹⁰ Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

¹¹ Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.4. Élection du quatrième vice-président

3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 71
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 6
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 65
- f. Majorité absolue ⁴ 33

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Pierre DIETZ.....	64.....	Soixante quatre.....
Pierre TUAL.....	1.....	Un.....
.....
.....
.....

3.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹²

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.4.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹³

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.4.4. Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

M Pierre DIETZ a été proclamé quatrième vice-président et immédiatement installé

¹² Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

¹³ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.5. Élection du premier membre du Bureau

3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 70 _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 3 _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 67 _____
- f. Majorité absolue ⁴ 34 _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Cécile DAUGAS	66	Soixante six
Pierre TUAL	1	Un
.....
.....
.....

3.5.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹⁴

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... _____
- f. Majorité absolue ⁴ _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.5.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹⁵

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.5.4. Proclamation de l'élection du premier membre du Bureau

Mme Cécile DAUGAS a été proclamée premier membre du Bureau et immédiatement installée.

¹⁴ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

¹⁵ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.6. Élection du deuxième membre du Bureau

3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 70 _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 4 _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 66 _____
- f. Majorité absolue ⁴ 34 _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Eric LE GALL.....	66.....	Soixante six.....
.....
.....
.....
.....

3.6.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹⁶

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... _____
- f. Majorité absolue ⁴ _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.6.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹⁷

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c]..... _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.6.4. Proclamation de l'élection du deuxième membre du Bureau

M Eric LE GALL a été proclamé deuxième membre du Bureau et immédiatement installé.

¹⁶ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

¹⁷ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.7. Élection du troisième membre du Bureau

3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 70
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 8
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 62
- f. Majorité absolue ⁴ 32

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Romain ROUAN	62	Soixante deux
.....
.....
.....
.....

3.7.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹⁸

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... _____
- f. Majorité absolue ⁴ _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.7.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹⁹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.7.4. Proclamation de l'élection du troisième membre du Bureau

M Romain ROUAN a été proclamé troisième membre du Bureau et immédiatement installé.

¹⁸ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

¹⁹ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.8. Élection du quatrième membre du Bureau

3.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 70
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 5
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 65
- f. Majorité absolue ⁴ 33

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Gaby TOUZINAUD	65	Soixante cinq
.....
.....
.....
.....

3.8.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²⁰

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.8.3. Résultats du troisième tour de scrutin ²¹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.8.4. Proclamation de l'élection du quatrième membre du Bureau

M Gaby TOUZINAUD a été proclamé quatrième membre du Bureau et immédiatement installé.

²⁰ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

²¹ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.9. Élection du cinquième membre du Bureau

3.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 70
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 5
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 65
- f. Majorité absolue ⁴ 33

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Eric LOUGE.....	65.....	Soixante cinq.....
.....
.....
.....
.....

3.9.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²²

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.9.3. Résultats du troisième tour de scrutin ²³

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.9.4. Proclamation de l'élection du cinquième membre du Bureau

M Eric LOUGE a été proclamé cinquième membre du Bureau et immédiatement installé.

²² Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

²³ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.10. Élection du sixième membre du Bureau

3.10.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 70
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 5
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 65
- f. Majorité absolue ⁴ 33

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Gérard BOUTON	65	Soixante cinq.....
.....
.....
.....
.....

3.10.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²⁴

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.10.3. Résultats du troisième tour de scrutin ²⁵

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.10.4. Proclamation de l'élection du sixième membre du Bureau

M Gérard BOUTON a été proclamé sixième membre du Bureau et immédiatement installé.

²⁴ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
²⁵ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.11. Élection du septième membre du Bureau

3.11.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 70
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 5
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 65
- f. Majorité absolue ⁴ 33

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Alain RENOUX	65	Soixante cinq.....
.....
.....
.....

3.11.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²⁶

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.11.3. Résultats du troisième tour de scrutin ²⁷

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.11.4. Proclamation de l'élection du septième membre du Bureau

M Alain RENOUX a été proclamé septième membre du Bureau et immédiatement installé.

²⁶ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

²⁷ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.12. Élection du huitième membre du Bureau

3.12.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 70
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 9
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 60
- f. Majorité absolue ⁴ 31

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Pascal LAVERGNE	60	Soixante
.....
.....
.....
.....

3.12.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²⁸

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.12.3. Résultats du troisième tour de scrutin ²⁹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.12.4. Proclamation de l'élection du huitième membre du Bureau

M Pascal LAVERGNE a été proclamé huitième membre du Bureau et immédiatement installé.

²⁸ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

²⁹ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

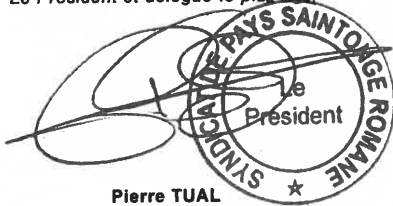
4. Observations et réclamations ³⁰

Monsieur Romain ROUAN, candidat au poste de 3ème membre du Bureau, ayant été nommé assesseur du bureau de vote, s'est abstenu dans cette mission pour le tour le concernant. Monsieur DIETZ l'a remplacé pour le dépouillement des bulletins de vote et la proclamation du résultat.

5. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 19 mai 2026, à 20 heures, 30 minutes, en double exemplaire ³¹ a été, après lecture, signé par le Président, le délégué le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

Le Président et délégué le plus âgé,



Pierre TUAL

Le secrétaire,



Alexandre BOULOUMOU

Les assesseurs,



Anaïs MORICET et Romain ROUAN

Assesseur remplaçant pour vote
du 3^{ème} membre du Bureau








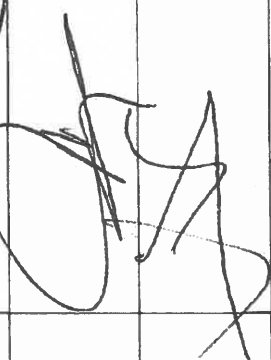




Pierre DIETZ

³⁰ Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

³¹ Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la communauté avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.

FEUILLE DE PRÉSENCE
 QUORUM : 41

COMMUNE	DÉLÉGUÉ TITULAIRE	SIGNATURE	DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT	SIGNATURE
BALANZAC	Nicolas DURLICQ		Philippe DUTREUIL	
BERNEUIL	Nadine BONDON		Claudine DUBAN	
BEURLAY	Olivier MACAUD		Maryline DURET	
BURIE	Nelly GAUTHIER		Junien MANDON	
BUSSAC-SUR-CHARENTE	Alain DESTREGUIL		Jean-Luc MARCHAIS	
CHANIERIS	Éric PANNAUD		Jean-Pierre CARTON	ABSENT EXCUSÉ
CHANIERIS	Jean-Luc FOURRÉ		Jacques BERTOT	
CHÉRAC	Florian MARCHAIS		Arnaud GAILLARD	

REÇU EN PREFECTURE

Le 27/05/2026

Application agréée E legalite.com

21_DA-017-251710562-20260519-D_03_2026-D

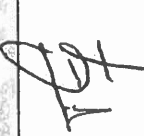
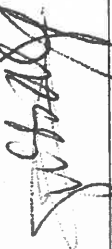

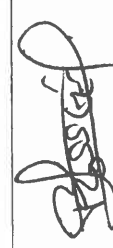




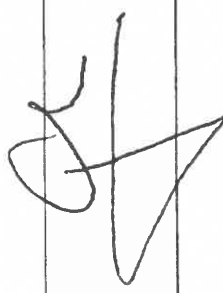

COMMUNE	DÉLÉGUÉ TITULAIRE	SIGNATURE	DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT	SIGNATURE
CHERMIGNAC	Stéphane GOMEZ		Martine FOUQUET	
COLOMBIERS	Barbara BELLUC		Laurent WOZNIEZKO	
CORME-ROYAL	Sylvie BARDEY		Julien ROCHETEAU	
COURCOURY	Kim BARON		Jean-Michel MELLIER	
CRAVANS	Véronique FRADIN		Béatrice AUDEBERT	
CRAZANNES	Laurence HARM		Joana JOAO	
DOMPIERRE-SUR-CHARENTE	Gaby TOUZINAUD		Thierry LEON	
ÉCOYEUX	Cécile DAUGAS		Danièle JAULIN	
ÉCURAT	Laurent MICHAUD		Delphine NAUDEAU	

REÇU EN PREFECTURE

le 27/05/2026

Application agréée E-legalize.com

21_OR-017-251710562-20260519-0_09_2026-0



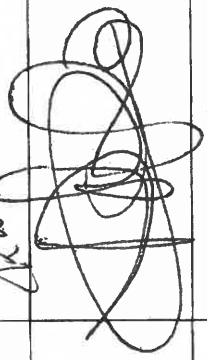
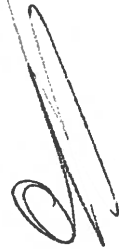







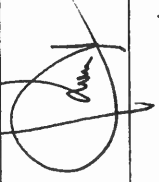

COMMUNE	DÉLÉGUÉ TITULAIRE	SIGNATURE	DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT	SIGNATURE
FONTCOUVERTE	Francis GRELLIER		Sylvain LESPINASSE	
GEAY	Géraldine CUSSAC		Véronique DE LATOUR	
GÉMOZAC	Thierry AUDEBERT		Sébastien GIRAUD	
GÉMOZAC	Xavier COLLIGNON		Aurélien BOSSÉE	
JAZENNES	Régis MASSIAS		Christine CHEVALIER	
LA CHAPELLE DES POTS	Patrice SALLAFRANQUE		Pierre-Henri JALLAIS	
LA CLISSE	Thierry MALLARD		David THEILLET	
LA JARD	Sylvie AVIGNON		Jérôme GARDELLE	
LA VALLÉE	Alexandre BOULOUMOU		Catherine PÉNICHON	ABSENTE EXCUSÉE

REÇU EN PREFECTURE

Le 27/05/2026

Application agréée Edegalite.com

21_DA-017-251710562-20260519-D_09_2026-D






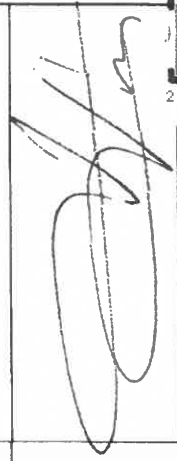

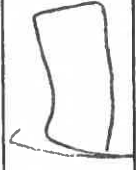

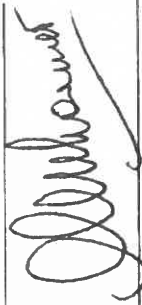
COMMUNE	DÉLÉGUÉ TITULAIRE	SIGNATURE	DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT	SIGNATURE
LE DOUHET	Nicole RAMBAUD		Christine PANIER	
LE SEURE	Philippe CHASSERIEAU		Catherine GARREAU ROUDIER	
LES ESSARDS	Florence FELLER		Pauline SAVARY	
LES GONDS	Frédéric PIVOIN		Christine BOUCHERIE	ABSENTE EXCUSÉE
LUCHAT	Francis ROTURIER		Sylvie PAPILLON	
MEURSAC	Véronique LAPRÉE		Jean-Michel CHATELIER	
MIGRON	Anais MORICET		Sophie HILLAIRET	
MONTILS	Philippe ROUET		Thierry DEMOULIN	
MONTPELLIER DE MÉDILLAN	Mireille POLLET		Béatrice ROUDIER	

REÇU EN PREFECTURE

Le 27/05/2026

Application agréée e-legalite.com

21_DR-017-251710562-20260519-0_09_2026-0






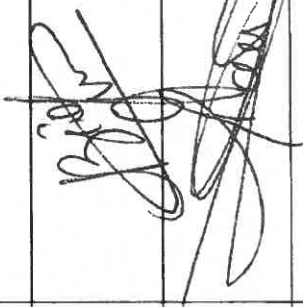



COMMUNE	DÉLÉGUÉ TITULAIRE	SIGNATURE	DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT	SIGNATURE
NANCRAS	Lionel DURAND		David RAFFE	
NIEUL-LES-SAINTES	Patrick CHALMETTE		Mikaël MOINET	
PESSINES	Philippe DELHOUME		Sophie AUTANT	
PISANY	Pierre TUAL	 <small>Mandatitaire de Bruno DRAPRON - Saintes</small>	Norrédine M'HANI	
PLASSAY	Marine MONGET		Marianne DELPORTE	
PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT	Alexandre SCHNEIDER		Jean-François BON	
PORT-D'ENVAUX	Mathieu BOURRIER		Sylvain BARREAUD	
PRÉGUILLAC	Eric OSSWALD		Philippe BARANGER	
RÉTAUD	Pascal LAVERGNE	ABSENT EXCUSÉ	Marie-Line CHAUVET	

REÇU EN PREFECTURE

le 27/05/2026

Application agréée E legalite.com

21_DA-017-251710562-20260519-D_09_2026-0



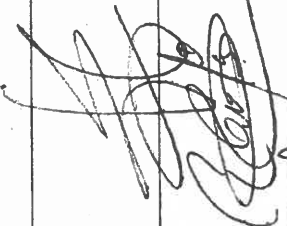

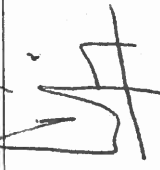

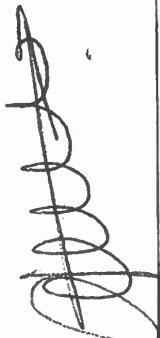
COMMUNE	DÉLÉGUÉ TITULAIRE	SIGNATURE	DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT	SIGNATURE
RIOUX	Philippe SOULISSE		Jean-Michel MEGRAUD	
ROMÉGOUX	Jean-Yves CORNET		Sandie RIEU	
ROUFFIAC	Eric LE GALL		Béatrice MONNEAU-ROY	
SAINT-ANDRÉ-DE-LIDON	Patrice SOITEL		Christelle HURTADO	
SAINT-BRIS-DES-BOIS	Chantal COUSSOT		Jannick RICHARD	
SAINT-CÉSAIRE	Christelle BASSO-FIN		Sylvie BEGIN,	
SAINTE-GEMME	Jean-Yves DRUGEON		Pascal MAURAT	
SAINTE-RADEGONDE	Eric LOUGE		Chantal FUMEAU	
SAINTES	Bruno DRAPRON	ABSENT EXCUSÉ Pouvoir à Pierre TUAL - Pisany	Véronique CAMBON	

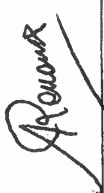
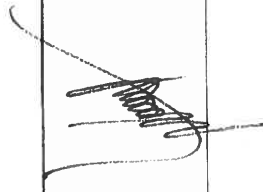







REÇU EN PREFECTURE







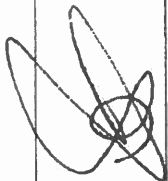
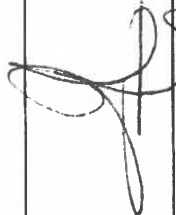

le 27/05/2026

Application agréée E-égalité.com

21_OR-017-251710562-20260519-0_09_2026-D

COMMUNE	DÉLÉGUÉ TITULAIRE	SIGNATURE	DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT	SIGNATURE
SAINTES	Marie-Line CHEMINADE		Günter JEDAT	
SAINTES	Charlotte TOUSSAINT		Thierry BARON	
SAINTES	Joël TERRIEN		Elisabeth BERNIARD	
SAINTES	Philippe CALLAUD	ABSENT EXCUSÉ	Sophie DEBORDE	
SAINTES	Pierre DIETZ		Alain CHARTIER	
SAINTES	Ammar BERDAÏ		Elisabeth GOMBEAU	
SAINTES	Jean-Charles LANGLAIS		Jean-Bernard FORGIT	
SAINTES	Isabelle CLAVEL		Ludovic NORIGEON	
SAINTE-GEORGES-DES-COTEAUX	Romain ROUAN		Ambra WASTERLAIN	

COMMUNE	DÉLÉGUÉ TITULAIRE	SIGNATURE	DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT	SIGNATURE
SANT-PORCHAIRE	Alain RENOUX		Christophe CUISINIER	
SANT-SAUVANT	Jean-Marc AUDOUIN	ABSENT EXCUSÉ	Anne RAYNAUD	ABSENTE EXCUSÉE
SANT-SEVER-DE SAINTONGE	Anthony TERRIERE		Amandine REYNAUD	
SANT-SIMON-DE-PELLOUAILE	Alain GUÉRIN		Juliette FOUCHÉ	
SANT-SULPICE-D'ARNOULT	Lyliane SIGNAT		Adeline MASSONNEAU	
SANT-VAIZE	Christian BARBIER		Michel ROUX	
SOULIGNONNES	Christine MILLERAND		Eric BUREAU	
TANZAC	Chantal GORNET		Cyril ARRIVE	
TESSON	Gérard BOUTON		Laurent MORICHON	

COMMUNE	DÉLÉGUÉ TITULAIRE	SIGNATURE	DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT	SIGNATURE
THAIMS	Bruno TAPON	ABSENT EXCUSÉ	Elisabeth MAZAT	ABSENTE EXCUSÉE
THÉNAC	Sylvie MERCIER		Sylvie LIMOGES	
THÉZAC	Louissette ROLLAND		Anais BERTET	
TRIZAY	Stanislas CAILLAUD		Marie-Claude PELLETIER	ABSENTE EXCUSÉE
VARZAY	Thierry CARPENTIER		Christian GUILLON	
VÉNÉRAND	Jacques MELLOUL		Armelle BATARD	
VILLARS-EN-PONS	Angélique GRIMARD		Francis LUDWIG	
VILLARS-LES-BOIS	Jean-Luc VARANCEAU		Laurence BEGEY	
VIROLLET	Jean GEAY		Roger COUTURE	


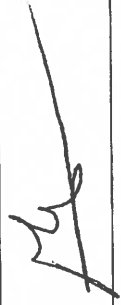
REÇU EN PREFECTURE


Le 27/05/2026

Application agréée E legalite.com








21_DR-017-251710562-20260519-D_09_2026-D

MAIRES NON DELEGUES

BERNEUIL	Philippe	KLEBER	
BURIE	Marie-Christine	GILARDIN	
CHÉRAC	Anne-Sophie	SERRA-DAVISSEAU	
CHERMIGNAC	Jean-Michel	ROUGER	
COLOMBIERS	Aurore	DESCHAMPS	
CORME-ROYAL	Alain	MARGAT	
COURCOURY	Eric	BIGOT	
CRAVANS	Dominique	FRADIN	
CRAZANNES	Marie-Noëlle	MARTIN	
ÉCOYEUX	Mickaël	LIGNÉ	
GÉMOZAC	Loïc	GIRARD	

LA VALLÉE	Sylvie	YOU	
LE DOUHET	Stéphane	TAILLASSON	
LES ESSARDS	Alain	KLEBER	
LES GONDS	Alexandre	GRENOT	
MIGRON	Cédrick	MARTIN	
MONTILS	Victor Alain	NGUEWOUA	
MONTPELLIER DE MÉDILLAN	Thierry	GEORGEON	
PLASSAY	Patrice	BACHEREAU	
ROMEGOUX	Jean-Pascal	VIALE	
ROUFFIAC	David	MUSSEAU	
SAINTE-GEORGES-DES-COTEAUX	Frédéric	ROUAN	

AGENTS DU PAYS DE SAINTONGE ROMANE

DURAND Aurélien	Directeur, Chef de projet SCoT	
BLIN Clotilde	Chargée de communication, Secrétaire en charge des Instances Animatrice des Fonds Européens Territorialisés Cheffe de Projet Contrat de Territoire	
HERSENT Antoine	Chef de projet SIG/Observatoires	
LEFRANCOIS Anne	Gestionnaire Finances et Personnel	
JAYAT Emma	Animatrice et Gestionnaire des Fonds Européens Territorialisés	
VERNEY Camille	Chargée de mission Urbanisme et Cadre de Vie	
SOTERAS Léo	Chargé de mission SIG, SCoT et Environnement	

INVITES

Monsieur le Sous-Préfet	Guillaume BRAULT	
CDA de Saintes	Peggy BEDNAROWICZ	
CDA de Saintes	Fabien LEROY	
CdC Cœur de Saintonge Charente-Arnoult	Mathieu BARBAUD	
CdC Canton de Gémozac	Matthieu BOYER	
Service de Gestion Comptable	Jean-Michel DROUINEAU	
Service de Gestion Comptable	Manuela NIVART-ONCHALO	